

# Chantal Guittet

## DÉPUTÉE DU FINISTÈRE



LETTRE N°28 • MES ACTIVITÉS DE NOVEMBRE 2015



*“L’obscurité ne peut pas chasser l’obscurité, seule la lumière le peut. La haine ne peut pas chasser la haine, seul l’amour le peut.”*

*Martin Luther King*



Plusieurs attaques terroristes ont lâchement causé la mort de 130 personnes, blessé 352 autres et endeuillé de très nombreuses familles, durant la nuit du 13 novembre.

Ils étaient, pour la plupart, jeunes, très jeunes. Ils voulaient simplement boire un verre à la terrasse d’un café, écouter ensemble un concert ou assister à un match de foot.

Ces barbares n’ont pas frappé au hasard, bien au contraire, ils ont décidé de s’attaquer à notre culture, à notre mode de vie, à notre diversité culturelle.

Face à un tel drame, nous **devons céder ni à la peur**, ni à la tentation facile de **chercher des boucs émissaires**.

**À ceux qui veulent détruire nos valeurs, nous devons, ensemble, opposer notre unité, notre fraternité, notre solidarité.**

Nous devons combattre le nationalisme aveugle et la stigmatisation injuste d’une religion en lieu et place des ennemis véritables. La lutte contre le terrorisme ne peut, en aucun cas, justifier l’islamophobie ou le racisme.

Pour défendre la liberté, l’égalité et la fraternité, nous devons nous doter de plus de moyens pour lutter contre les terroristes.

Le Président de la **République a déclaré l’État d’urgence** et j’ai voté avec les parlementaires, réunis en congrès, **sa prolongation pour trois mois**.

D’autres mesures fortes, pour renforcer les moyens de la justice et des forces de sécurité, ont été prises pour lutter contre la menace terroriste :

- **L’accès, pour les magistrats, à toutes les techniques de renseignement.**
- **L’augmentation des effectifs** dans la police et la gendarmerie (5000 emplois d’ici 2 ans), les douanes (1000) et la justice (2500).
- **La stabilisation des effectifs dans la Défense** jusqu’en 2019.

La France plaide depuis longtemps pour **une meilleure coordination de la réponse de la communauté internationale contre le terrorisme** et **François Hollande** a multiplié les échanges diplomatiques pour élargir la coalition qui combat Daesh. Ces nombreuses rencontres avec les différents chefs d’État devraient aboutir à engager une lutte sans merci contre ce terrorisme qui menace le monde entier.

À l’initiative de la France, **le conseil de sécurité a adopté la résolution 2249**, qui autorise **“toutes les mesures nécessaires pour lutter contre l’État islamique”**

La France a obtenu de l’Union européenne la mise en œuvre de trois mesures :

- Le **PNR** (passenger name record) qui prévoit la communication des données passagères par les compagnies aériennes d’ici la fin 2015.
- **Le contrôle des frontières** extérieures à l’Union.
- Le renforcement de la législation sur les armes à feu.

Les 27 États membres vont apporter un soutien militaire direct ou indirect aux opérations françaises extérieures.

**L’union autour de nos valeurs est le rempart le plus efficace contre le terrorisme.**



*François Hollande, devant les parlementaires au Congrès de Versailles*

### **L’État d’urgence :**

**Ce dispositif juridique permet de renforcer les moyens dont disposent la justice et les forces de sécurité.**

- ▶ Assignation à résidence de toute personne présentant une menace pour la sécurité et l’ordre public,
- ▶ Perquisitions facilitées (plus de 1200 en une semaine),
- ▶ Dissolution des associations ou groupements qui participent, facilitent ou incitent à la commission d’actes portant une atteinte grave à l’ordre public.
- ▶ Blocage des sites internet faisant l’apologie du terrorisme

Le contrôle de l’action du gouvernement est prévu tout au long de la mise en œuvre de l’état d’urgence.

*“Nous éradiquerons le terrorisme parce que les français veulent continuer à vivre ensemble.*

*Nous éradiquerons le terrorisme parce que nous sommes attachés à la liberté et au rayonnement de la France dans le monde.*

*Nous éradiquerons le terrorisme pour que la circulation des personnes, le brassage des cultures demeurent possibles et que la civilisation humaine s’en trouve enrichie...*

***Le terrorisme ne détruira pas la République, car c’est la République qui le détruira.”***

*François Hollande, discours au Congrès*



### **Mes travaux parlementaires ont porté sur :**

- ▶ Le projet de loi de finances pour 2016
- ▶ La proposition de loi relative à la protection de l’enfant
- ▶ Le projet de loi relatif à la prorogation de l’état d’urgence
- ▶ Le projet de loi Santé

Ne laissez pas les autres décider pour vous !



**La France est une démocratie libre où chaque citoyen a le droit de participer à la définition du destin de celle-ci.**

**Voter, quel que soit votre vote, est un acte citoyen :**

**Dimanche 6 et 13 décembre**

**Votez massivement aux élections régionales, pour réaffirmer la vitalité de notre démocratie !**



### S'engager comme jeune sapeur-pompier



Jeunes sapeurs-pompiers à Landerneau

Lors de la cérémonie du 11 novembre, j'ai rencontré la nouvelle section des jeunes sapeurs-pompiers, créée à l'initiative de pompiers volontaires du centre de secours de Landerneau.

Ces jeunes volontaires sont recrutés **dès 13 ans** et bénéficient d'une formation au sein des sections locales. Dans le Finistère, ces sections sont au nombre de 11 et regroupent 150 jeunes **encadrés par des pompiers bénévoles** encadrants.

La formation se déroule sur 4 ans. Elle permet de **découvrir le matériel et les techniques** de lutte contre l'incendie, **d'apprendre les premiers secours** et de **bénéficier d'entraînements** sportifs réguliers.

C'est une véritable école de courage, de dépassement de soi qui permet d'obtenir, à l'issue de la formation, le brevet national de jeune sapeur-pompier, atout majeur pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel.

S'engager est un vrai **acte citoyen**. Je tiens à ici à dire toute mon admiration et ma reconnaissance à ces jeunes volontaires qui, comme leurs aînés, consacrent une grande partie de leurs loisirs à se former, pour assurer à nos concitoyens un service de secours de proximité de grande qualité.

Par leur engagement, ils prennent part à la construction d'une société fondée sur la solidarité et l'entraide.

**Une belle leçon de civisme !**



### À l'Agenda de décembre

- ▶ Projet de loi de finances rectificatives pour 2015
- ▶ Projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement
- ▶ Projet de loi de finances pour 2016



### J'ai interrogé le gouvernement sur :

- ▶ [les séjours scolaires à l'étranger](#)
- ▶ [la prise en charge des traitements du cancer des testicules](#)



### Le Gouvernement m'a répondu sur :

- ▶ [les dysfonctionnements rencontrés par les CARSAT](#)
- ▶ [la crise porcine en Bretagne](#)
- ▶ [L'aide aux parents handicapés dans la prestation de compensation du handicap](#)



### Sur le terrain, avec mon équipe, j'ai rencontré :

#### ▶ Des acteurs institutionnels :

- Le comité de suivi des ex-salariés Gad à Landivisiau.
- Le maire Jean-René Le Guen et les élus de Trémaouézan.
- Le maire Marc Jézéquel et les élus de Saint-Thonan.
- Les élus et associations du Pays de Lesneven lors d'une réunion sur l'accueil des migrants
- Lors de la cérémonie de l'Armistice le 11 novembre.
- Les élus de la circonscription lors d'une réunion sur la réforme des dotations de l'État aux collectivités



Avec le personnel communal, à Saint-Thonan



À l'école communale de Trémaouézan

#### ▶ [Voir ICI la VIDEO de ma visite de circonscription à Saint-Thonan](#) et à [Trémaouézan](#)

#### ▶ Des acteurs économiques et sociaux :

- Les responsables de l'entreprise Even Santé Industrie à Ploudaniel
- Le dirigeant de la crêperie industrielle Lamer à Lampaul-Guimiliau.
- Les salariés de la cuisine centrale de Don Bosco à Saint-Thonan.
- Les dirigeants de l'entreprise Cogedis à Saint-Thonan.

#### ▶ Des acteurs associatifs et habitants :

- L'association du Souvenir Français à la commémoration du 1<sup>er</sup> novembre à Landerneau.
- Les associations patriotiques lors des cérémonies du 11 novembre à Landerneau et au Relecq-Kerhuon et à l'occasion du deuil allemand à Ploudaniel.
- Les habitants de Landivisiau et de Lannilis lors des réunions sur la simplification administrative
- Les membres de la structure Sémaphore à Lesneven.
- Les amateurs de peinture au vernissage de l'exposition du 48<sup>e</sup> Grand Prix de Peinture du Léon à Landivisiau.
- Jean Guillaume, médaillé du prix Nobel de la Paix.



Cérémonie du deuil allemand, au cimetière franco-allemand de Ploudaniel-Lesneven.



Réunion publique sur la simplification administrative, à Landivisiau le 5 novembre

#### PERMANENCE PARLEMENTAIRE

28, Rue du Général de Gaulle • 29260 Lesneven  
Tél. 02 98 00 99 81 • Fax 02 98 00 11 26  
contact@chantalguittet29.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h30

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

126, Rue de l'Université • 75355 Paris 07 SP

Collaborateurs : L'administration générale est assurée par Christine Kermarec. Anthony Quéguineur et Marion Maury Finetti s'occupent des demandes individuelles et institutionnelles (syndicats, associations, collectivités). Pauline Spinazze suit les travaux législatifs à Paris.

